

Plateau de Lacau et Camp de César



Randonnée n°593699

Une randonnée proposée par slinky

Très beau parcours très souvent plat dans les chênes verts, alternant passages ombragés et vues panoramiques sur les plaines et reliefs environnants. La visite du Camp de César agrémentera la fin du parcours d'une touche historique.

Durée :	4h05	Difficulté :	Moyenne
Distance :	11.47km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	276m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	277m		
Point haut :	258m	Commune :	Laudun-l'Ardoise (30290)
Point bas :	132m		

Description

Se garer sur le parking du Camp de César, situé à 1 kilomètre sur les hauteurs de Laudun, dans le prolongement de la Rue Frédéric Sauvage.

Balisage Jaune

(D/A) Du parking, rejoindre la piste et la suivre à gauche (Nord-Ouest) pour arriver rapidement au croisement la Lauzière. Continuer tout droit sur la piste, (laisser le chemin montant à droite qui sera celui du retour).

Dépasser deux maisons et 10m après avoir retrouvé du bitume, juste avant les boîtes à lettres n° 495-499, repérer un sentier à droite, peu visible (pas d'invitation du balisage à tourner et décalage du tracé sur la carte).

(1) Quitter la piste et suivre le sentier à droite qui monte dans la végétation. À une fourche, virer à gauche. 10m après (bifurcation non tracée sur la carte), virer à droite en contournant un pin. Peu après, le sentier devient plus plat, laisser un accès une vigne à gauche et entamer une montée caillouteuse. Arriver sur un plateau (vues à gauche sur la Chapelle Saint-Pierre de Castres et sur la vallée) et poursuivre dans les chênes verts. À une fourche (non visible sur la carte), virer à gauche et arriver environ 400m plus loin au croisement Plateau de Lacau Sud.

(2) Partir à gauche direction Riaille le Haut. Le sentier longe la falaise avec des points de vue non sécurisés (**attention !**). Le sentier s'éloigne de la falaise et s'incline vers la droite pour arriver à un petit croisement (non visible sur la carte). Virer à gauche, contourner tout de suite une barrière en bois et arriver sur une esplanade à la balise Riaille le Haut.

Poursuivre à droite sur le chemin vers la Chapelle Saint-Pierre de Castres. Déboucher sur un pré (vestiges d'une croix métallique à main droite) et filer à gauche pour aller jusqu'à la chapelle.

(3) En faire le tour et revenir sur ses pas jusqu'à la balise Riaille le Haut. Virer à gauche par le même chemin qu'à l'aller, passer la barrière et tourner à droite pour longer à nouveau les falaises. Retrouver la balise Plateau de Lacau Sud.

(2) Tourner à gauche direction Plateau de Lacau, laisser très vite un sentier à gauche et poursuivre sur le sentier principal jusqu'au croisement Plateau de Lacau.

Poursuivre à gauche direction la Combe des Trois Platanes sur le tracé du GR®42 (balisage Rouge-Blanc et Balisage Jaune) pour rejoindre le poteau

Points de passages

- D/A Parking du Camp de César**
N 44.11509° / E 4.649834° - alt. 202m - km 0
- 1 À droite, 10m après avoir retrouvé le bitume**
N 44.115662° / E 4.642245° - alt. 193m - km 0.8
- 2 Plateau de Lacau Sud, à gauche**
N 44.121793° / E 4.634985° - alt. 240m - km 1.94
- 3 Chapelle Saint-Pierre de Castres**
N 44.122297° / E 4.629353° - alt. 232m - km 2.55
- 4 Combe des Trois Platanes, à droite**
N 44.125238° / E 4.637386° - alt. 241m - km 3.81
- 5 Les Dessus de la Combe d'Enfer, à droite**
N 44.127733° / E 4.644725° - alt. 223m - km 4.58
- 6 À la fourche, à droite**
N 44.128873° / E 4.648104° - alt. 209m - km 5.75
- 7 Plateau de Lacau Nord, à gauche**
N 44.131229° / E 4.65187° - alt. 215m - km 6.31
- 8 Belvédère aménagé**
N 44.133855° / E 4.652954° - alt. 207m - km 6.88
- 9 À droite sur la piste**
N 44.132608° / E 4.655303° - alt. 133m - km 7.54
- 10 Les Dessus de Valliguières, à droite**
N 44.125531° / E 4.656859° - alt. 165m - km 8.75
- 11 À droite vers la chapelle**
N 44.123011° / E 4.656651° - alt. 242m - km 9.04
- 12 Entrée du site du Camp de César**
N 44.119057° / E 4.653943° - alt. 247m - km 9.79

- D/A Parking du Camp de César**
N 44.115087° / E 4.649823° - alt. 201m - km 11.47

balise.

(4) Partir à droite direction Les Dessus de la Combe d'Enfer, toujours sur un sentier plat et arriver au bout d'environ 500m à un croisement (un genévrier fait office de rond-point). Virer à gauche (pas d'invitation du balisage à tourner à gauche !) et rejoindre 200m plus loin un espace plus dégagé offrant une belle vue. Laisser un sentier qui descend à droite (non visible sur la carte) et enchaîner en face en descendant sur une dizaine de mètres. Récupérer le sentier laissé juste avant et continuer à descendre sur quelques mètres pour trouver la balise les Dessus de la Combe d'Enfer (légèrement décalée sur la droite).

(5) Tourner à droite direction Plateau de Lacau (laisser le sentier qui descend à gauche dans la Combe de l'Enfer). Suivre le sentier à plat, négliger plus loin un sentier qui descend sur la gauche (décalage du tracé sur la carte) et poursuivre. Un peu plus loin, le sentier s'incline à gauche pour plonger à la descente et arriver dans le creux d'une combe. Continuer en filant sur la gauche, négliger un vague sentier à gauche (ancien tracé) et remonter légèrement pour parvenir jusqu'à un croisement.

Virer sèchement à gauche dans une petite combe et remonter en face aussitôt. Cheminer agréablement sur le plateau (un sentier est tracé sur la carte mais n'est plus visible sur le terrain). Arriver peu après à un point de vue sur les falaises à main gauche.

(6) À la fourche suivante (non visible sur la carte), virer à droite pour une courte montée puis continuer à plat sur un espace dégagé qui parvient au bord de la falaise. Suivre la falaise vers la gauche et après un deuxième point de vue, parvenir au croisement Plateau de Lacau Nord.

(7) Tourner à gauche direction Belvédère et parvenir, au bout d'environ 400m, sur une esplanade. Prendre le sentier à droite et remonter jusqu'au belvédère aménagé et sa table d'orientation.

(8) Revenir à la bifurcation sur l'esplanade puis partir à droite direction Pied du Belvédère. Le chemin par moment caillouteux, ne tarde pas à descendre en contournant la barre rocheuse puis rejoint une piste.

(9) Virer à droite sur cette piste. 200m plus loin, au croisement la République le Haut, continuer toujours tout droit (laisser le chemin à gauche et le sentier à droite (non marqué sur la carte)). Poursuivre sur la piste jusqu'à la balise La République. Continuer tout droit sur la piste direction Forage de la République, (laisser le sentier à droite). 200m plus loin, continuer sur la voie de gauche et arriver au niveau d'une barrière métallique.

Plus de balisage

Contourner cette barrière et poursuivre en face sur la piste DFCIM8 (laisser les départs de chaque côté). Environ 200m après, quitter la piste et préférer le sentier qui monte sur la droite.

À la première fourche, suivre la trace de droite. À la fourche suivante, laisser la branche de droite. Récupérer, peu après, la trace de droite négligée juste avant et continuer pour arriver à un nouveau croisement (arbre au milieu du carrefour). Virer à droite et rejoindre, au bout de 50m, un sentier balisé.

Balisage Jaune

Partir à gauche et rejoindre, 50m plus loin, la balise les Dessus de Valliguières.

(10) Monter à droite direction Passage du Loup. **Attention**, le passage entre les rochers ne fait que 27cm de large au point le plus étroit !

La montée se fait raide avant d'arriver au pied des rochers, il faut rentrer le ventre et quitter le sac à dos pour franchir le Passage du Loup ! Le sentier débouche finalement sur le plateau tout proche d'un belvédère aménagé. Rejoindre le croisement juste au-dessus du belvédère.

(11) Partir à droite direction Chapelle Saint-Jean de Rouziques (ruines). Se diriger ensuite vers la gauche sur le chemin, passer devant la statue d'une Vestale et arriver au bord des falaises offrant de belles vues sur la vallée du Rhône. Le balisage va longer ces falaises, passer devant un belvédère en bois posé au bord du précipice, puis, entamer une petite descente pour contourner l'ancien rempart et remonter plus loin pour arriver sur le site.

Descendre quelques mètres pour rejoindre le panneau Camp de César à l'entrée du site.

(12) Profiter des lieux en visitant les différents vestiges expliqués par des panneaux, puis revenir à l'entrée du site.

(12) Face au panneau à l'entrée du site, partir à droite, (laisser le large chemin qui descend directement au parking). Suivre le sentier balisé PR®30 et arriver au niveau de la statue de Sucellus (Dieu gaulois pastoral), peu après, se trouve un nouveau point de vue aménagé sur la gauche et des vestiges sur la droite (restes de remparts ?).

Poursuivre le sentier, laisser un départ à droite, passer des vestiges (escaliers taillés dans la roche) et arriver à une fourche.

Poursuivre à droite et rester sur le sentier principal en laissant les autres sentiers. Arriver à la balise Col de Ventabren Est. Prendre la descente à gauche, sur le large chemin, direction la Lauzière et déboucher sur une piste.

Virer à gauche et suivre cette piste jusqu'au parking(D/A)

Informations pratiques

Pas de point d'eau ni d'abri possible.

Passage étroit (27cm) au niveau du Passage du Loup.

Plusieurs belvédères aménagés et d'autres non sécurisés au bord des falaises, soyez prudents !

A proximité

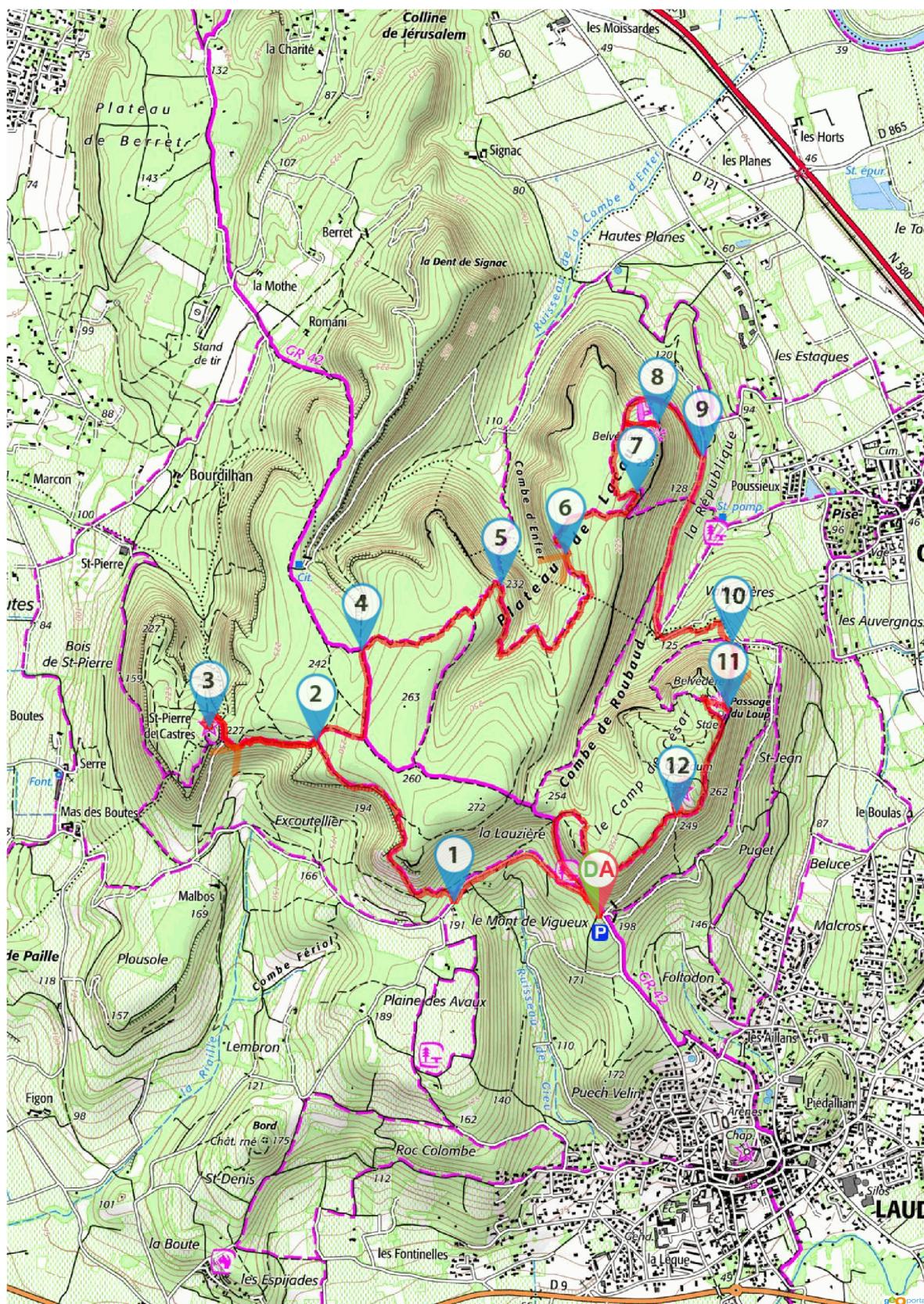
Chapelle Saint-Pierre de Castres

Isolée sur le plateau de Lacau, elle se trouve à l'opposé de l'oppidum gallo-romain du Camp de César (commune de Laudun). Une première communauté de bénédictins s'y serait établie à l'époque gallo-romaine, avant de s'installer en 948 à Saint-Saturnin du Port (actuellement Pont Saint-Esprit). En mars 1629, elle aurait servi de refuge aux Laudunois lors de la peste. Peu avant 1789, il y avait peut-être encore des moines dans ce lieu de retraite. Un pèlerinage s'y déroulait le 1er Août.

Le [Camp de César](#)

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-plateau-de-lacau-et-camp-de-cesar/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2022 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

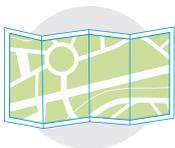
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.